



Charte des échanges de services et de savoirs

L'association Familles Rurales Dingé construit avec les familles des activités et de services pour améliorer le cadre de vie des habitants en milieu rural. Elle a pour mission de renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage.

Les échanges de services et de savoirs entre habitants de la commune de Dingé participent de cette animation locale par l'entraide et la solidarité.

Modalité des échanges

Les voisins qui proposent et acceptent les échanges, s'engagent à :

- signer la charte et la respecter
- remplir le tableau des échanges avec ses coordonnées, propositions et demandes
- mettre à jour ses échanges (nature / dates)
- répondre aux demandes formulées même s'ils ne sont pas en mesure de les satisfaire
- faire preuve de savoir vivre
- informer l'association en cas de litige
- ne pas demander de compensation financière pour un service proposé
- prêt d'objets : rendre les objets utilisés dans l'état dans lequel ils ont été prêtés ou rembourser le prêteur le cas échéant, les participants doivent convenir ensemble des modalités de prêts.

L'association Familles Rurales Dingé offre un service de mise en relation entre voisins :

- elle propose un cadre et une animation des échanges par le biais d'une mise en relation entre habitants et de « cafés des idées » ponctuels (thèmes choisis par les bénévoles).
- elle se désengage de toute responsabilité concernant les biens matériels prêtés entre les participants.
- elle propose un accompagnement du soutien scolaire par une référente bénévole de l'association et un lieu dans les locaux de la Maison de l'enfance et des familles.
- elle peut être support pour l'organisation d'ateliers d'échanges de savoirs ou d'évènements.

Fait à Dingé, le.....

Je soussigné(e)

Signature précédée de « lu et approuvé »

Mail :

Tél :

Adresse :

.....